

Nombre de Conseillers en
exercice : 29

Séance du 27 JUIN 2018 A 19H30

Présents à la séance : 24

L'An Deux Mil Dix Huit, le **27 JUIN A 19H30**

Extrait affiché le :
28 juin 2018

Le Conseil Municipal de Raon l'Étape dûment convoqué et réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. PIERRAT Benoît, Maire.

4ème séance 2018

Présents : M. PIERRAT Benoît, Maire, Mme MICHEL Irène, M. SALÉRIO Philippe, Mme GÉROME Line, M. DAUTREY Roland, Mme VINCENT Marie, M. CHMIDLIN Stéphane, M. SALTZMANN Michel, Adjoints, Mme LAVAL Christiane, Mme RENAUX Anne-Marie, Mme STAUB Edith, Mme PIANT Noëlle, Mme FLICKER Gisèle, M. TARDIEU François, M. CHARDIN Denis, M. GILET Dominique, Mme DUPONT Virginie, M. BAUDONNEL David, M. JACQUEMIN Gérard, M. BREGEOT Claude, M. PIERRAT-LABOLLE Michel, Mme DEMAIZIÈRE Chantal, Mme BENOIT Marie-Hélène, M. FOUCAL Olivier, Conseillers Municipaux.

Absents :

Mme PANO-WENTZEL Marylène
M. ROMARY Fabrice
M. DEMENGE Abel

Objet : Achat d'instruments de musique
Demande de subvention au Conseil
Départemental des Vosges.

Absents excusés avant donné pouvoir :

Mme BOULANGER Annie à M. le Maire
Mme ANDRÉ Sophie à M. CHARDIN Denis

Secrétaire de séance : M. BAUDONNEL David.

N° 67/2018

Madame Marie VINCENT, Adjointe déléguée, fait part au Conseil Municipal du projet d'achat d'instruments cette année pour l'orchestre de l'harmonie municipale. Une grosse caisse et un saxophone ténor sont à remplacer au plus vite. Le montant total du devis est de 2 026.66 € hors taxes.

Le Conseil Municipal unanime,

En ayant délibéré,

Décide :

- D'approuver le projet d'achat de ces deux instruments,
- De s'engager à le réaliser. La dépense intervenant sur l'opération n° 614 du budget communal 2018,
- De solliciter une subvention du Conseil Départemental des Vosges pour aider à leur financement,
- D'inviter Monsieur le Maire à arrêter le plan de financement dont une subvention au Conseil Départemental des Vosges au taux de 16 %,
- De donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour réaliser cet investissement dès l'obtention de la subvention,

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Maire,